

Smash

Le Bulletin de l'activité Volley-ball du Comité de Paris.



www.fsgt75.org

**SAISON 2023-2024
PHASE 2**

Bulletin du Championnat de Paris

SOMMAIRE :

EN PRÉAMBULE.....	2
FAIRE SA LICENCE.....	3
PRÉPARER SON MATCH	4
ENREGISTREMENT DES SCORES.....	6
INFORMATIONS SUR LES TERRAINS.....	7
REPORT DE MATCH.....	8
LE RÈGLEMENT.....	9
LES PÉNALITÉS ET SANCTIONS.....	10
ARBITRAGE ET FORMATION.....	11
PARTICIPER A LA VIE DU VOLLEY FSGT.....	12
LES CLASSEMENTS DE LA PHASE 1 ET FORMULES DE LA PHASE 2	13

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

**35 avenue de Flandres 75019 Paris
06 67 38 12 87 – volley@fsgt75.org**

EN PRÉAMBULE

Après une **lecture attentive**, pensez à transmettre les informations contenu dans ce bulletin à vos joueurs et co-équipiers.

Consultez régulièrement le site du volley FSGT à Paris : www.volley.fsgt75.org. Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

Si il vous reste des interrogations, vos interlocuteurs sont :

- Pour les **questions financières et la prise des licences** : le secrétariat joignable par téléphone au 01 40 35 18 49 ou par mail à finances@fsgt75.org.

- Pour la **gestion des championnats** : Pablo TRUPTIN, secrétaire de la commission volley-ball au comité de Paris. Joignable par téléphone au 06 67 38 12 87 ou par mail à volley@fsgt75.org.

La commission Volley-ball de la FSGT Paris

FAIRE SA LICENCE

- Pour commander sa licence en ligne, rendez-vous sur votre site : www.volley.fsgt75.org rubrique « saisie des licences ».
- Si votre équipe évoluait déjà en championnat la saison passée, vous pouvez renouveler les licences existantes et créer des licences pour vos nouveaux coéquipiers.
- Si vous êtes un nouveau club, vous devez créer toutes les licences.
- Dans tous les cas, pour créer une licence : vous aurez besoin du nom, du prénom, date de naissance, d'une photo, d'un email, ainsi que l'adresse postale de la personne. Vous devez également autoriser le droit à l'image de la personne et l'utilisation de ses données.
- Une fois que vous aurez fini de remplir la demande : cliquez sur le bouton Enregistrer. Une feuille financière récapitulative apparaît, elle vous indique le montant à régler par licence. Vous devez alors adresser le paiement au comité de domiciliation de votre association. A réception du paiement, votre comité d'affiliation valide le lot de licences qui passent alors de l'état « envoyé » à celui de « validé ». Les licences seront envoyées par mail à chaque licencié.e.s.
- **ATTENTION :**
Seule une licence omnisport "validée et payée" permet au joueur de participer à une rencontre officielle. Tout joueur figurant sur la feuille de match dont la licence n'aura pas été validée entraînera la perte de la rencontre par pénalité ou par forfait en cas de contrôle. De plus, pour être valable, une licence avec photo doit être présentée conforme lors des contrôles d'avant match.

CONNAÎTRE LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT ET LES RÈGLES DE JEU

A lire attentivement, disponibles dans la rubrique « documentation » sur <http://volley.fsgt75.org/> : « règlement officiel » et « livret de l'arbitre ». A connaître par cœur bien évidemment:)

SE CONTACTER – Accès à l'annuaire en ligne

Sur le site du VOLLEY FSGT se trouve l'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe ainsi que les calendriers détaillés.

A partir de votre **Accès réservé** (login spécifique reçu par mail lors de l'inscription) sur ce même site, vous pouvez mettre à jour à tout moment votre annuaire en ligne : changer le nom des correspondants, adresse mail et numéro de téléphone. Pensez à maintenir à jour vos coordonnées pour rester joignable pour les autres équipes de votre groupe.

L'intégrité de l'annuaire en ligne doit être préservé, il est strictement interdit d'utiliser cet annuaire à des fins commerciales conformément à la législation en vigueur.

les équipes doivent se contacter par téléphone, de préférence 48h avant la rencontre. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur le lieu et l'horaire de la rencontre.

CONFIRMATION AUPRÈS DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement de votre rencontre est de contacter l'installation par téléphone l'après midi même du match. Vous pouvez téléphoner au gymnase le jour même de la rencontre (à partir de 14h) pour vérifier la disponibilité du créneau et si le gymnase sera bien ouvert. Les coordonnées des installations figurent sur la liste des matchs sur le site volley en cliquant sur le nom du gymnase ou tout simplement sur internet.

INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Les informations recueillies dans le formulaire d'engagement sont nécessaires à l'inscription de votre équipe en championnat. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées strictement au secrétariat de la FSGT.

Sauf en cas de dispositions ou d'obligations légales, la FSGT ne transmet ou ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses clubs affiliés et adhérents. En application de la législation française et européenne, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, votre équipe et les personnes directement concernées par le formulaire d'engagement, bénéficient d'un droit d'accès et de modification aux informations les concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez vous à :

FSGT : Délégué.e à la protection des données (DPO) : 14-16 rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex – Courriel : contact.dpo@fsgt.org - Tél : 01 49 42 23 19

PRÉPARER SON MATCH

LE JOUR DU MATCH

LA FEUILLE DE MATCH (FDM)

Pour qu'une rencontre soit homologuée en compétition elle doit faire l'objet d'une feuille de match.

L'équipe avec la mention (arb) dans le calendrier est en charge de l'arbitrage et fournit la feuille de match, à télécharger depuis le site volley rubrique « documentation ».

Cette dernière est obligatoirement remplie juste avant la rencontre, par les deux équipes.

L'absence de feuille de match équivaut à un match neutralisé (comme si le match n'avait pas eu lieu), et donc non comptabilisé au classement.

Si aucune des équipes n'a de feuille de match officielle, les équipes sont tenues d'en reproduire une sur papier libre.

La FDM est téléchargeable en pdf depuis <https://www.volley.fsgt75.org/> rubrique DOCUMENTATION. Vous pouvez la remplir en ligne avec le module « remplir et signer » de acrobat reader. Ou alors l'imprimer et la remplir de façon manuscrite.

L'APRÈS MATCH

ENVOI DE LA FDM

L'équipe gagnante envoie et conserve la FDM.

Elle devra la déposer en format photo ou pdf sur le site en même temps que la saisie des scores (voir page suivante).

Nous conseillons très fortement aux 2 équipes **de conserver une copie de la FDM.**

ENREGISTREMENT DES SCORES

- L'équipe **gagnante** saisie le score en ligne sur <http://volley.fsgt75.org/> (à l'aide des identifiants reçus par mail lors de l'inscription).
- Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site (connexion à partir du cadre « accès réservé ») dans les **72 heures qui suivent la rencontre**. Passé ce délai la saisie n'est plus possible, et il faudra attendre la validation de la feuille de match par le responsable de la division (voir ci-dessous).

Cette procédure permet à tous les pratiquants de pouvoir connaître la situation de leur équipe en compétition et à la Commission Volley d'avoir l'assurance que la rencontre s'est déroulée, en attendant la réception de la feuille de match.

LES RESPONSABLES DE DIVISIONS

Notre site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par un.e responsable de division.

Qu'est ce qu'un.e responsable de division? C'est une personne (joueur ou dirigeant de club) qui s'est impliqué bénévolement dans la gestion des résultats pour le bon fonctionnement du championnat. L'adresse mail du responsable de votre division est affiché sur votre accès réservé sur <http://volley.fsgt75.org/>

Vous voulez être responsable de division ? Alors contactez par mail volley@fsgt75.org.

VALIDATION DES SCORES ET MISE A JOUR DU CLASSEMENT

Quand vous saisissez le résultat en ligne dans les 72 heures, il apparaît en rouge, mais n'est pas pris en compte pour le classement. Le classement sera mis à jour lorsque le responsable de division aura validé le scores après contrôle de la feuille de match.

- **Soyez indulgent et patient !** Laissez quelques jours de traitement après l'envoi de la FDM pour voir le classement s'actualiser.
- Le résultat est remplacé par la mention FNP (feuille de match non parvenue) quand cette dernière ne nous est pas parvenue.

Attention, sans feuille de match c'est comme si la rencontre n'avait pas eu lieu.

INFORMATIONS SUR LES TERRAINS

Les matchs de championnat se jouent :

- sur des créneaux de 2h minimum ;
- les soirs de semaine (lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi) ou éventuellement le weekend selon les divisions et les disponibilités des créneaux ;
- avec des coups d'envoi compris entre 19h et 21h, et des fermetures de gymnases entre 22h et 22h30, voire plus selon les clubs;

Nous insistons pour que les clubs qui ont des créneaux, mettent à disposition des terrains pour recevoir les matchs. Inscrire des équipes en compétition est un choix qui a pour conséquence d'y mettre les moyens nécessaires.

Pour les équipes n'ayant pas de terrain pour recevoir les matchs, elles se déplaceront chez les adversaires ou joueront sur des terrains mis à disposition par la FSGT (voir ci-dessous).

La FSGT, depuis de nombreuses saisons, permet à des équipes sans terrain de pouvoir participer à un championnat de volley-ball. Nous mettons à disposition des terrains que nous avons en concession auprès de la ville de Paris. Nous pouvons donc faire jouer des équipes sans terrain grâce à l'alternance des semaines de jeu (voir calendrier général à la dernière page). Malheureusement, nous sommes limités dans le nombre d'équipes sans terrains que nous pouvons faire jouer dans nos championnats.

Les gymnases FSGT :

Gymnase du lycée Bergson (Paris 19^e) 27 rue Edouard Pailleron, gymnase à l'étage.	Lundi 20h-22h
Gymnase Poissonniers (Paris 18^e) 2 rue Jean Cocteau, gymnase à l'étage.	Lundi 20h-22h30
Gymnase Mimoun (Paris 12^e) 15 rue de la Nouvelle-Calédonie, gymnase à l'étage	Lundi 20h-22h30
Gymnase du lycée Villon (Paris 14^e) 16 bis avenue Marc Sangnier, gymnase juste après l'entrée.	Mercredi 20h30-22h30
Gymnase Picpus (Paris 12^e) 56 rue de Picpus, gymnase tout au fond d'une allée.	Jeudi 19h30-22h30
Gymnase Doudeauville (Paris 18^e) 82 rue Doudeauville	Jeudi 19h30-22h30
Gymnase du lycée Bergson (Paris 19^e) 27 rue Edouard Pailleron, gymnase à l'étage.	Jeudi 20h-22h

Lorsque vous jouez sur ces terrains, il faut prévoir d'apporter ballons et mires car il n'y en a pas sur place.

REPORT DE MATCH

La procédure de report qui suit sera à respecter par l'équipe souhaitant le report :

Par mail uniquement

Destinataire : FSGT Paris Volley Ball (volley@fsgt75.org).

Titre : « Report match EQUIPE X VS EQUIPE Z ».

En copie du mail : L'adversaire (accord préalable impératif pour toute demande, en dehors des événements exceptionnels prévus au règlement).

Quand : Au plus tard, **une semaine** avant la date de la rencontre. **Aucun report validé au-delà de ce délai** (sauf cas de force majeure défini dans le règlement).

En utilisant la trame ci-dessous.

INFOS A TRANSMETTRE par le demandeur de report :

Demandeur	Adversaire	Championnat	Division
Date initiale du match	Date de report	Lieu et horaires du report	Motif du report

Date du report = La date doit avoir été validée avec l'adversaire au préalable.

Lieu du report = gymnase validé avec l'adversaire pour le report et horaire du match. Par priorité, l'adversaire du demandeur peut solliciter le report dans sa salle. En cas de litige, arbitrage de situation effectué par la commission

Attention, faute de créneaux suffisant, les reports ne pourront pas avoir lieu sur des terrains FSGT pour la saison 23/24.

Motif du report = Motif précis à renseigner.

Il vous sera envoyé un mail en retour avec validation ou non du report.

3 REPORTS MAXIMUM PAR ÉQUIPE DANS TOUTE LA SAISON

LE RÈGLEMENT

Toutes les règles sont à télécharger dans la rubrique « documentation » du site volley-ball :

- Les règles de jeu du volley dans « livret de l'arbitre »
- Le règlement du championnat dans « règlement officiel FSGT ».

ARBITRAGE ET FORMATION

En plus d'organiser des championnats, la commission volley-ball propose des formations à l'arbitrage de volley.

Arbitrage

Pour obtenir sa carte d'arbitre FSGT il faut passer 2 examens : l'examen théorique et l'examen pratique.

Les examens théoriques se déroulent lors de dates spécifiques au comité de Paris. Il s'agit d'un questionnaire sur le règlement du volley-ball FSGT (règlement téléchargeable depuis la rubrique documentation du site → « livret de l'arbitre »).

Pour l'examen pratique, les candidats devront arbitrer un set d'un match de championnat 6x6.

Les dates des examens théoriques seront communiquées par mail aux responsables d'équipes. Les dates des examens pratiques seront envoyées au candidats ayant été reçu à la théorie.

- **Attention** : les équipes inscrites aux championnats FSGT **se doivent d'avoir au moins un arbitre ayant reçu à minima son examen théorique**. Dans le cas contraire, l'équipe sera pénalisée d'un point au classement en fin de saison. Un sursis d'un an est accordé aux équipes disputant leur première saison en FSGT.
- **Attention** : la formation théorique, si elle n'est pas complétée par la formation pratique, n'est valable que 3 saisons. Passé ce délai, il faudra repasser son examen théorique. Une liste des arbitres de chaque équipe sera envoyée au début de la saison.

Si les examens théorique et pratique sont validés, la personne se verra remettre sa carte d'arbitre FSGT en fin de saison.

Pour parfaire ses connaissances sur l'arbitrage au volley-ball la commission organise des sessions de formations en ligne (voir page suivante).

LES PÉNALITÉS ET SANCTIONS

La FSGT a supprimé depuis plusieurs saisons les amendes financières qui s'appliquaient lorsque les clubs ne respectaient pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences aux convocations, etc...).

Ces amendes ont été remplacées par un barème de pénalités et d'unités de sanctions administratives qui donnent lieu à des retraits de points au classement du championnat.

Les Pénalités

Apparaissent dans la catégorie PEN dans votre classement en ligne.

- Absence à la réunion calendrier et à l'assemblée générale (AG) de fin de saison = - 2 pts appliqués en début de championnat. Si championnat en 2 phases, l'équipe absente aura -1 point par absence aux réunions calendriers.
- Absence d'un arbitre FSGT dans l'association (-1 pt appliqué en fin de championnat). voir rubrique « arbitrage ».

FORMATION D'ARBITRE EN LIGNE

Nous permettons à nos licencié.e.s de suivre une formation à l'arbitrage en ligne sur une plateforme dédiée.

Après inscription en début de championnat, vous pourrez suivre des cours à distance et parfaire vos connaissances sur les règles du volley-ball.

Pour suivre la formation, nous lancerons les inscriptions au début du championnat. Vous aurez toute la saison pour suivre tous les cours de la plateforme numérique.

Les dates et modalités d'inscriptions seront envoyées par mail aux responsables d'équipe.

Des soirées de formation en présentiel seront organisées pour compléter la formation en ligne et pour préparer à l'examen d'arbitre. Les formations ont lieu au comité de Paris FSGT, 35 avenue de Flandre 75019. Les dates seront communiquées par mail au cours de la saison.

Pour plus de renseignements veuillez contacter volley@fsgt75.org.

Illustration de la formation en ligne :

FSGT Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Plateforme Caroline

Rechercher

Cours

Règle 7.3 : formation des équipes

7.3 Formation des équipes

Il doit toujours y avoir six joueurs en jeu pour chaque équipe (sauf spécificité des championnats FSGT).
Avant de commencer un set le coach doit présenter la formation de départ de son équipe sur une fiche de position. Cette fiche, dûment remplie et signée, est remise au second arbitre ou au marqueur.
Les joueurs qui n'appartiennent pas à la formation de départ sont les remplaçants pour ce set (sauf le Libero).
Après la remise de la fiche de position au second arbitre ou au marqueur, aucun changement de formation n'est autorisé sans un remplacement normal.
Formation sur le terrain ne correspondant pas à la fiche de position:
Lorsqu'une telle différence est constatée avant le début du set, les joueurs doivent revenir aux positions indiquées sur la fiche de position. Aucune sanction n'est infligée.

Plan du terrain.

Diagramme du terrain de volley-ball montrant les positions des joueurs (1 à 6) et les lignes de jeu (ligne de fond, ligne d'attaque, ligne limite, ligne centrale, surface de service). Les dimensions du terrain sont indiquées : longueur du filet : 9,50 m, largeur du terrain : 18 m, hauteur du filet : 2,43 m, hauteur du filet au-dessus du sol : 2,55 m, largeur du filet : 1 m, largeur de la zone de service : 3 m, largeur de la zone de jeu : 6 m, largeur de la zone de fond : 3 m, largeur de la zone de ligne d'attaque : 3 m, largeur de la zone de ligne limite : 3 m, largeur de la zone de ligne centrale : 3 m, largeur de la zone de surface de service : 3 m.

PARTICIPEZ A LA GESTION DU VOLLEY FSGT

L'entité chargée de la gestion du volley à la FSGT Paris s'appelle la commission volley. Elle est composée de bénévoles de clubs élus.

Tout au long de la saison, vous êtes nombreux à vous exprimer quant à la gestion du championnat et à vous positionner comme force de proposition.

Plusieurs champs d'action s'offrent à vous :

- La supervision d'une ou plusieurs divisions de championnat.
- Rejoindre la commission volley-ball.
- Organiser des tournois et événements de volley-ball avec le soutien du comité de Paris FSGT.

Alors intéressé(e) ? Contactez dès maintenant volley@fsgt75.org pour prendre part à la gestion du volley-ball FSGT Parisien.

L'organisation de la commission départementale 75 de volley-ball :

Clubs et membres (élus lors de l'AG 2023 pour 2 saisons) :

AMICALE BABYLONE : 1 membre

AS BOUVINES : 1 membre

AS DES ARENES : 1 membre

CAP NORD – COP : 3 membres

CONTREPIED : 1 membre

ESC XV : 1 membre

SMASH : 2 membres

VOLLEY 6 : 3 membres

Secrétaire de la commission et salarié au comité de Paris : Pablo TRUPTIN

La commission volley se réunit tous les 1ers jeudi de chaque mois, à 18h30 au comité de Paris FSGT et en visio.

Chaque joueur/responsable/dirigeant est libre d'y participer et d'apporter la voix de son club.

Les compte-rendus de ces réunions sont disponibles en consultation dans la rubrique « documentation » du site volley, sur « bulletins et compte-rendus »

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

6X6

6X6 HONNEUR		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	AS INSTITUT PASTEUR 1	12	4	4	0	0	0	0	6	0	0
2	AXE FORCE	8	4	2	0	2	0	0	1	0	0
3	APSAP 6 LOISIR	8	4	2	0	2	0	0	0.88	0	0
4	CONTREPIED 7	8	4	2	0	2	0	0	0.86	0	0
5	CONTREPIED 5	6	4	0	2	2	0	0	0.27	0	0

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Intégration de 2 nouvelles équipes.

Classement remis à 0.

Les équipes qui ont terminé 1^{ere} et 2^e au classement de la phase 1, commencent la phase 2 avec un bonus de respectivement +2 et +1 point.

7 équipes par division = 6 matchs par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure pour la saison 2024/2025.

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

6X6 FÉMININ

6X6 DIVISION F1		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	ESC 11 LES LIONNES	19	7	6	0	1	0	0	3.8	0	0
2	SCNP F1	18	7	5	1	1	0	0	2.57	0	0
3	ATSCAFETTES	18	7	5	1	1	0	0	2.25	0	0
4	CAP NORD 6F	17	7	5	0	2	0	0	2	0	0
5	BABYLONE VB	13	7	3	0	4	0	0	0.75	0	0
6	APSAP F	12	7	2	1	4	0	0	0.41	0	0
7	CFQ	11	7	2	0	5	0	0	0.31	0	0
8	AS BANQUE DE FRANCE F	7	7	0	0	7	0	0	0.1	0	0

6X6 DIVISION F2		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	USMA 6X6 F	18	6	6	0	0	0	0	17	0	0
2	ASMAS 1	17	6	5	1	0	0	0	4	0	0
3	SCNP F2	14	6	4	0	2	0	0	1.5	0	0
4	SAINT DENIS US	11	6	3	0	2	1	0	0.9	0	0
5	ASMAS 2	10	6	2	0	3	0	1	0.67	0	0
6	SCNP F3	8	6	1	0	5	0	0	0.19	0	0
7	VOLLEY-VOUS+ 3	5	6	0	1	5	0	0	0.22	-2	0

 monte en division supérieure

 descend en division inférieure

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Intégration de 1 nouvelle équipe en division F2.

Classement remis à 0.

Les équipes qui ont terminé 1^{ère} et 2^e au classement de la division F1, commencent la phase 2 avec un bonus de respectivement +2 et +1 point.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de la division F1 descendront en division inférieure pour la saison 2024/2025.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de la division F2 monteront en division supérieure pour la saison 2024/2025.

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

4X4

6X6 DIVISION 5 – Groupe A		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	ASVP TEQ PAF	21	7	7	0	0	0	0	10.5	0	0
2	USMT 1	18	7	5	1	1	0	0	2	0	0
3	CSM 20 4X4	16	7	4	1	2	0	0	1.6	0	0
4	SMASH 2	15	7	4	0	3	0	0	1.4	0	0
5	AS MEUDONNAISE 1	13	7	3	0	4	0	0	0.79	0	0
6	VRG COMPETITION	11	7	2	0	5	0	0	0.44	0	0
7	CSCP VOLLEY	11	7	2	0	5	0	0	0.33	0	0
8	UASG 3	7	7	1	1	4	1	0	0.26	-2	0

6X6 DIVISION 5 – Groupe B		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	ASJ 12 M3	19	7	6	0	1	0	0	6	0	0
2	ASAV FUSION	19	7	6	0	1	0	0	3.17	0	0
3	CCS ILOT IV 1	18	7	5	1	1	0	0	2.13	0	0
4	CONTREPIED B	17	7	5	0	2	0	0	1.78	0	0
5	CSE DASSAULT SYSTEMES 1	13	7	3	0	4	0	0	0.6	0	0
6	ESC XV - 1	10	7	1	1	5	0	0	0.39	0	0
7	ESC 11 - 11	10	7	1	1	5	0	0	0.33	0	0
8	AS RUSSE	8	7	1	1	4	1	0	0.21	-1	0

 **descend en division inférieure**

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Deux équipes descendent en division inférieure et deux équipes montent de la division inférieure.

Classement remis à 0.

Les équipes qui ont terminé 1^{ere} et 2^e au classement de chaque groupe, commencent la phase 2 avec un bonus de respectivement +2 et +1 point.
8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de chaque groupe descendront en division inférieure pour la saison 2024/2025.

L'équipe 1^{er} montera en division supérieure et l'équipe 2^e jouera des barrages pour la montée.

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

4X4

6X6 DIVISION 6 – Groupe A		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	BIM BAM ASAV	21	7	7	0	0	0	0	3.33	0	0
2	CISI 1	20	7	6	1	0	0	0	6.67	0	0
3	ESC 11 SAMBA	18	7	5	1	1	0	0	1.7	0	0
4	USMA PICKLE TEAM	14	7	3	1	3	0	0	0.85	0	0
5	AS DES EAUX 4X4	13	7	3	0	4	0	0	0.77	0	0
6	USMT 2	11	7	3	0	4	0	0	0.83	-2	0
7	AXA LA VISTA	10	7	0	3	4	0	0	0.25	0	0
8	SMM 4X4	9	7	1	0	6	0	0	0.2	0	0

6X6 DIVISION 6 – Groupe B		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	CPS 10 INTERNATIONAL	17	7	6	0	0	1	0	4.5	-1	0
2	ATSCAF PHILIPPE	17	7	5	0	2	0	0	2	0	0
3	ESC XV TOP	16	7	5	1	1	0	0	2.43	-2	0
4	PARIS VOLLEY CLUB M	16	7	4	1	2	0	0	1.17	0	0
5	RSCM 3	14	7	3	1	3	0	0	0.8	0	0
6	CONTREPIED C	13	7	3	0	4	0	0	0.56	0	0
7	POMPIERS PARIS M2	12	7	2	1	4	0	0	0.69	0	0
8	CISI 4	7	7	0	0	7	0	0	0.1	0	0

 monte en division supérieure

 descend en division inférieure

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Deux équipes descendent en division inférieure et deux équipes montent en division inférieure.

Classement remis à 0.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 1^{ere} et 2^e au classement de chaque groupe monteront en division supérieure pour la saison 2024/2025.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de chaque groupe descendront en division inférieure pour la saison 2024/2025.

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

4X4

6X6 DIVISION 7 – Groupe A		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	JAM 2	20	7	6	1	0	0	0	6.67	0	0
2	CONTREPIED D	18	7	5	1	1	0	0	2.25	0	0
3	AXA FAIMAL	17	7	4	2	1	0	0	1.6	0	0
4	AS INSTITUT PASTEUR 3	16	7	4	1	2	0	0	1.18	0	0
5	VOLT ARENES	12	7	4	0	2	1	0	0.85	-2	0
6	ARENES AURIGES	11	7	3	0	2	2	0	0.71	0	0
7	US THOMSON RADAR 4X4	9	7	1	0	6	0	0	0.22	0	0
8	SLSA 2 PHENIX	9	7	1	0	6	0	0	0.17	0	0

6X6 DIVISION 7 – Groupe B		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	LES ROIS DANS L ARENES	21	7	7	0	0	0	0	3	0	0
2	CAP NORD M2	20	7	6	1	0	0	0	4	0	0
3	ASJ 12 M4	15	7	3	2	1	0	0	1.17	0	0
4	US GAZELEC 1	15	7	4	0	3	0	0	1	0	0
5	VB14	13	7	2	2	3	0	0	0.65	0	0
6	AS MEUDONNAISE 2	11	7	2	0	4	0	0	0.67	0	0
7	CCS ILOT IV 2	11	7	3	0	4	0	0	0.63	-2	0
8	CSE DASSAULT SYSTEMES 2	8	7	0	1	6	0	0	0.29	0	0

monte en division supérieure

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Deux équipes descendent de la division inférieure et deux équipes montent en division supérieure.

Classement remis à 0.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 1ère et 2° au classement de chaque groupe monteront en division supérieure pour la saison 2024/2025.

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

4X4 FÉMININ

4X4 DIVISION F4		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	ASAV LADIES	15	5	5	0	0	0	0	15	0	0
2	AS BOUVINES F	13	5	4	0	1	0	0	2.4	0	0
3	SPAB F2 - BARREAU DE PARIS	11	5	3	0	2	0	0	1.14	0	0
4	VOLLEY-VOUS+ 2	8	5	2	1	2	0	0	0.89	-2	0
5	AREN ETTES	8	5	1	1	3	0	0	0.31	0	0
6	VB14 F	6	5	0	1	4	0	0	0.13	0	0

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Intégration de 2 nouvelles équipes.

Classement remis à 0.

Les équipes qui ont terminé 1^{ere} et 2^e au classement de la phase 1, commencent la phase 2 avec un bonus de respectivement +2 et +1 point.

8 équipes par division = 7 matches par équipe.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement monteront en division supérieure pour la saison 2024/2025.

CLASSEMENTS DE LA PHASE 1

4X4 EQUIMIXTE

4X4 EQUIMIXTE 1		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	SMASH B	21	7	7	0	0	0	0	3.5	0	0
2	SMASH C	18	7	5	1	1	0	0	2.13	0	0
3	ASAV VOLLEY TOTAL	15	7	4	0	3	0	0	1.3	0	0
4	SMASH A	15	7	3	2	2	0	0	1	0	0
5	RSCM EQUIMIXTE	14	7	3	1	3	0	0	1	0	0
6	CGI M&MS	12	7	2	1	4	0	0	0.59	0	0
7	CONTREPIED ALL STARS	11	7	2	0	5	0	0	0.41	0	0
8	LUMAS 5	11	7	2	0	5	0	0	0.38	0	0

4X4 EQUIMIXTE 2		PTS	J	G	D1	D2	F	P	Q	B/P	UA
1	ASAV PUNCHY	15	6	4	1	1	0	0	1.67	0	0
2	UASG EQUIMIXTE	14	6	5	0	1	0	0	2.67	-2	0
3	ESC 11 MR	14	6	5	0	1	0	0	1.88	-2	0
4	JAMIXTE	13	6	2	3	1	0	0	0.85	0	0
5	SMM EQUIMIXTE	12	6	3	0	3	0	0	0.83	0	0
6	ASVP MOSCOW MULE	11	6	2	1	3	0	0	0.6	0	0
7	LUMAS 6	7	6	0	1	5	0	0	0.28	0	0

 monte en division supérieure

 descend en division inférieure

La Formule de la phase 2 :

Matches du 22/01/24 au 31/05/24

Intégration de 1 nouvelle équipe en EQUIMIXTE 2.

Classements remis à 0.

Les équipes qui ont terminé 1^{ere} et 2^e au classement en EQUIMIXTE 1, commencent la phase 2 avec un bonus de respectivement +2 et +1 point.

8 équipes par division = 7 matchs par équipe.

Les équipes 7^e et 8^e au classement de EQUIMIXTE 1 descendront en division inférieure pour la saison 2024/2025.

Les équipes 1^{er} et 2^e au classement de la EQUIMIXTE 2 monteront en division supérieure pour la saison 2024/2025.